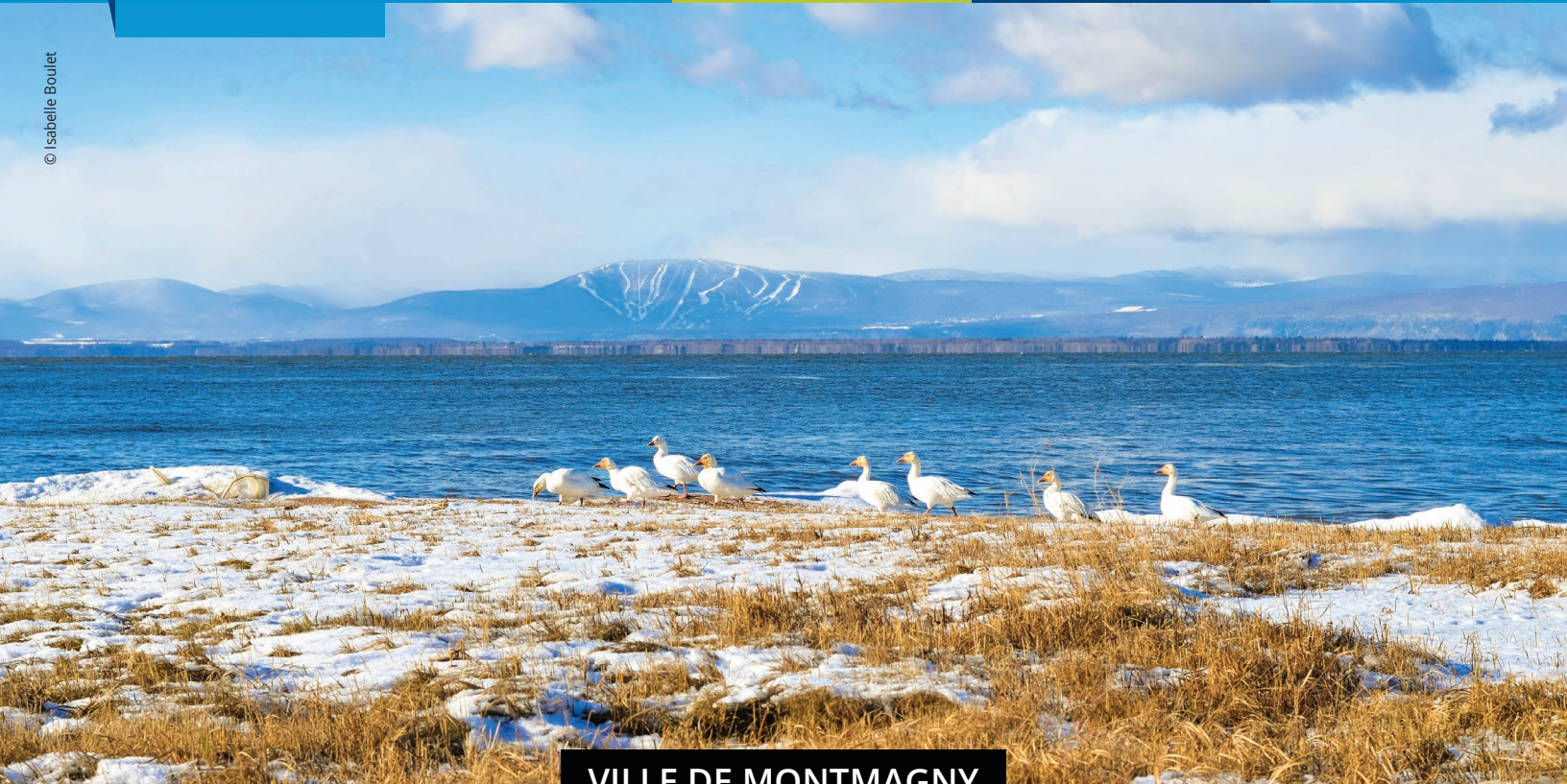


JOURNAL MUNICIPAL

© Isabelle Boulet



VILLE DE MONTMAGNY

VOS ACTUALITÉS MUNICIPALES D'AVRIL



**AVANT DE SORTIR LES OUTILS,
PENSONS PERMIS!**

6

SOMMAIRE

Quoi faire en cas d'inondation	4
Montmagny se mobilise pour ses aîné(e)s afin qu'ils aient leur maison	5
Nomination du parc de la Basse-Bretagne au Mérite municipal 2026	5
Loisirs, culture et vie communautaire	7
Avril à la bibliothèque	8
Séance du conseil municipal en bref	10
Horaire des infrastructures municipales	11

MOT DE LA MAIRESSE



Magnymontoises, Magnymontois,

Le mois dernier, je vous parlais du mouvement des cœurs bleus auquel Montmagny a adhéré aux côtés de plus de 350 municipalités du Québec pour appuyer l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans ses demandes d'ajustements rapides des programmes d'immigration. Même si les restrictions au *Programme des travailleurs étrangers temporaires* demeurent en grande partie inchangées, le gouvernement du Canada a tout de même mis en

place des mesures temporaires pour réduire la pression de certains travailleur(-euse)s souhaitant obtenir une résidence permanente. C'est un pas dans la bonne direction, mais ce n'est pas suffisant.

Cette mobilisation démontre toutefois qu'en alliant nos voix pour envoyer un message clair aux instances, on peut parfois faire bouger les choses. C'est d'ailleurs ce que nous avons tenté de faire en organisant un événement rassembleur afin de redire haut et fort à quel point nous souhaitons que le projet de Maison des aînés se concrétise dans les meilleurs délais. Car il est devenu critique d'agir afin d'offrir un milieu de vie moderne à celles et ceux qui ont bâti notre région. Espérons maintenant avoir été entendus.

L'importance de « sortir » pour rayonner

Je disais déjà en campagne électorale qu'il serait primordial pour moi de m'impliquer au sein d'instances provinciales si j'étais élue afin de faire rayonner Montmagny, mais surtout de porter sa voix là où les décisions se prennent. Quelques mois après mon élection, je peux dire que c'est bien parti puisque je siège à plusieurs comités, dont à l'UMQ.

Évidemment, le fait de représenter Montmagny à l'extérieur de la région implique que je sois souvent en déplacement. Sachez toutefois que même si je ne suis pas toujours présente physiquement, j'assure le suivi des dossiers, même à distance. Je demeure d'ailleurs convaincue que ma présence sur la scène provinciale est un excellent investissement pour notre milieu puisque je peux ainsi mettre de l'avant les réalités propres aux régions qui sont trop souvent oubliées.

Et parlant de rayonner, je suis heureuse que le parc de la Basse-Bretagne soit finaliste au Mérite municipal 2026, car il est le fruit d'un véritable travail collectif, pensé, façonné et enrichi avec les citoyen(ne)s. Cette nomination démontre bien que les projets que nous réalisons chez nous n'ont rien à envier à ceux des autres villes. Nous pouvons en être fiers.

Pensez permis avant de sortir vos outils

En terminant, si le printemps qui s'installe vous donne envie de renouveau et de vous lancer dans de grands projets, je vous rappelle qu'il est important de vous informer avant de sortir les outils. C'est que plusieurs travaux nécessitent l'obtention d'un permis avant de pouvoir être exécutés.

Dans le doute, je vous encourage à visiter notre site Internet au ville.montmagny.qc.ca/permis ou à contacter notre équipe d'urbanisme.

Gabrielle Brisebois



C'EST BON À SAVOIR!



AVIS AUX PROPRIÉTAIRES D'OISEAUX

Saviez-vous qu'il est interdit de laisser ses oiseaux se promener dans un espace non clôturé? En effet, le *Règlement sur les conditions de salubrité des lieux de garde d'oiseaux captifs* du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation encadre la garde des oiseaux domestiques. Il a pour objectif de protéger la santé des oiseaux domestiques tels que les poules contre des maladies pouvant être transmises par les oiseaux sauvages ou entre les oiseaux domestiques.

Ces derniers doivent, entre autres, être gardés dans un bâtiment ou dans un enclos afin qu'ils ne puissent pas sortir de la propriété. Ils ne doivent pas être abreuvés avec de l'eau de pluie, de ruisseau ou toute autre eau de surface. De plus, leur eau et leurs aliments doivent être protégés afin que les palmipèdes migrateurs ne puissent pas les contaminer.

Pour en apprendre plus, il suffit de consulter la page « Confinement des oiseaux captifs » sur le site Internet quebec.ca.

NIDS-DE-POULE

Chaque printemps, les variations de température, les épisodes de gels/dégels et les précipitations fragilisent la chaussée et entraînent l'apparition sur le réseau routier des fameux nids-de-poule.



Lorsque les conditions météorologiques le permettront (absence de pluie et de neige durant un certain temps), le Service des travaux publics et des infrastructures effectuera des travaux de colmatage.

D'ici là, la population est invitée à signaler les nids-de-poule en remplissant le formulaire conçu à cet effet et disponible ici : ville.montmagny.qc.ca/signalement.

JOURNAL MUNICIPAL

RENSEIGNEMENTS : Émilie Laurendeau
418 248-3361, poste 2063
elaurendeau@ville.montmagny.qc.ca

IMPRESSION : Marquis Imprimeur
Tirage 2500 copies





DISTRICT 4 MOT DE LA CONSEILLÈRE

© Annie Gagnon



C'est avec gratitude que je m'adresse à vous à la suite de ma réélection du 2 novembre dernier. Je suis sincèrement reconnaissante de pouvoir poursuivre mon engagement au conseil municipal de la Ville de Montmagny. Bien que quelques mois se soient écoulés, il demeure important pour moi de remercier les électeur(-trice)s du district 4 pour la confiance renouvelée. Votre appui m'honore et m'engage à poursuivre ce travail avec sérieux, constance et rigueur.

Pour ce nouveau mandat, la mairesse et les membres du conseil m'ont fait confiance pour assumer des responsabilités au sein de plusieurs comités stratégiques.

Je poursuis donc mon implication au **Comité consultatif d'urbanisme**, où nous analysons les projets d'aménagement afin d'assurer un développement harmonieux et cohérent du territoire. Au **Comité de la sécurité civile et incendie**, je contribue aux travaux liés à la préparation et à la coordination des mesures d'urgence, dans le but de protéger notre population.

Au **Comité des finances et des infrastructures**, je mets à profit mon expertise dans l'analyse des budgets, des investissements et de l'entretien de nos équipements collectifs, favorisant une ges-

tion rigoureuse des fonds publics. Je siège également au **Comité de travail pour le Plan d'action annuel à l'égard des personnes en situation de handicap** ainsi qu'au **Comité du projet Défi parité+ EDI**, deux instances qui visent à renforcer l'accessibilité, l'équité et l'inclusion dans nos actions municipales.

Mon engagement s'étend aussi auprès des **Arts de la scène de Montmagny**, organisme qui contribue à la vitalité culturelle de notre milieu, ainsi qu'au **Comité consultatif régional de la traversée de L'Isle-aux-Grues**, où sont discutés des enjeux essentiels liés à la mobilité et au développement régional. Enfin, mon implication au **Groupe Femmes, Politique et Démocratie** alimente ma réflexion sur la participation citoyenne et la représentation des femmes en politique.

Le rôle de conseillère municipale dépasse largement les séances publiques. Le travail en comité permet d'approfondir les dossiers et de contribuer concrètement à l'amélioration de votre qualité de vie. Respect, intégrité et écoute demeurent les valeurs qui guident chacune de mes actions.

Ensemble, avec dialogue et confiance, nous continuerons de faire progresser Montmagny!

Mireille Thibault

Mireille Thibault

À CONSERVER

UN CONSEIL MUNICIPAL ACCESSIBLE ET À VOTRE ÉCOUTE

La proximité avec les citoyen(ne)s étant importante pour tous les membres du conseil municipal, il est bon de rappeler qu'il est possible de communiquer avec eux, par téléphone ou par courriel, pour leur faire part d'un questionnement, d'un souci ou d'une suggestion.

Chacun(e) dispose en effet d'un numéro de poste personnel. Ainsi, en composant le 418 248-3361 et le poste, vous pourrez laisser un message vocal directement à votre représentant(e). Pour les personnes qui préfèrent écrire, sachez qu'il est aussi possible de communiquer avec les élu(e)s par courriel.

Rappelons qu'offrir des accès directs pour joindre le conseil vise à favoriser les échanges et la discussion. N'hésitez donc pas à utiliser ces canaux de communication officiels si vous en ressentez le besoin. Notez d'ailleurs que ce sont ces canaux qui sont à privilégier plutôt que les messages envoyés via les réseaux sociaux.

COORDONNÉES DES ÉLU(E)S



Marc Lefrançois, district 1
418 248-3361, poste 2071
mlefrancois@ville.montmagny.qc.ca



Jessy Croteau, district 2
418 248-3361, poste 2072
jcroteau@ville.montmagny.qc.ca



Michelle Bernard, district 3
418 248-3361, poste 2073
mbernard@ville.montmagny.qc.ca



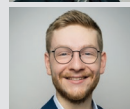
Gabrielle Brisebois, mairesse
418 248-3361, poste 2051
maire@ville.montmagny.qc.ca



Mireille Thibault, district 4
418 248-3361, poste 2074
mthibault@ville.montmagny.qc.ca



Jérôme Thériège, district 5
418 248-3361, poste 2075
jtheberge@ville.montmagny.qc.ca



Colin Laverne, district 6
418 248-3361, poste 2076
claverne@ville.montmagny.qc.ca

LES INONDATIONS

À Montmagny comme dans plusieurs villes québécoises, la présence de rivières à proximité des résidences vient malheureusement avec des risques d'inondations. Chaque printemps, à la fonte des neiges, une surveillance préventive et constante est d'ailleurs effectuée, mais nous ne sommes pas à l'abri d'autres phénomènes météorologiques. Il est donc bon de se rappeler quoi faire et ne pas faire en cas d'inondations.

À FAIRE



- Avoir une trousse d'urgence pour être en mesure de subvenir aux besoins de sa famille pendant 72 heures, sans aide extérieure.
- Fermer le gaz, l'huile et l'électricité à la source. ATTENTION! Si l'eau a déjà envahi la résidence, on conseille de ne toucher à rien et de communiquer immédiatement avec Hydro-Québec au 1 800 790-2424 pour faire interrompre l'électricité.
- Respecter les règles d'installation et d'utilisation de la génératrice si son utilisation fait partie des plans.
- Protéger les ouvertures au niveau du sol telles les fenêtres et les portes en formant des digues de sable à l'extérieur de la résidence.



Inondation à Montmagny à la suite de l'ouragan Irene en 2011.

À NE PAS FAIRE



- **Tenter de traverser une route inondée** > Sous l'eau, la chaussée peut être instable ou s'être effondrée. De plus, 30 cm d'eau suffisent pour emporter un véhicule et une eau trouble peut cacher des dangers (trous, débris, fils électriques, etc.).
- **Boire l'eau du robinet** > L'eau potable ayant pu avoir été contaminée, il faut avoir reçu un avis de conformité officiel de la Ville avant de la consommer.
- **Utiliser une génératrice à l'intérieur ou près d'une ouverture** > Le monoxyde de carbone qui se dégage d'une génératrice est mortel et sans odeur. Il faut donc utiliser ce type d'appareil avec grande prudence.
- **Tenter l'impossible** > Une personne en danger ne doit pas jouer les héros, mais plutôt contacter rapidement les services d'urgence en composant le 911.

SERVICE D'ALERTES

S'abonner au service d'alertes de la Ville de Montmagny est aussi un excellent moyen de recevoir rapidement toutes les informations importantes en cas de fermetures de rues, d'avis d'évacuation ou de risques de glissement de terrain en raison d'une alerte météo, par exemple.

S'ABONNER > ville.montmagny.qc.ca/info



RECEVEZ TOUTES LES
INFORMATIONS IMPORTANTES



ABONNEZ-VOUS AUX ALERTES

ville.montmagny.qc.ca/info



Depuis deux ans, la Ville de Montmagny s'est dotée d'une plateforme de consultation et de participation citoyenne. C'est l'endroit parfait pour participer à la vie démocratique, suivre l'évolution de grands dossiers, partager ses idées et commenter les suggestions de l'ensemble de la communauté.

Itinérance et vivre-ensemble, travaux de stabilisation des berges, budget participatif 2026... c'est sur cette plateforme que ça se passe! **JEPARTICIPE.VILLE.MONTMAGNY.QC.CA**

MONTMAGNY SE MOBILE POUR SES AÎNÉ(E)S ET LEUR FUTURE MAISON

À l'initiative de la Ville de Montmagny, une activité de mobilisation citoyenne a été organisée le 24 mars, devant le Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) sur la rue St-Joseph, pour envoyer un message clair au gouvernement du Québec quant à la nécessité de concrétiser dans les meilleurs délais le projet de Maison des aînés à Montmagny.

Pour démontrer l'importance que revêt cette nouvelle installation pour la communauté et être solidaires à la clientèle du CHSLD qui mérite un milieu de vie moderne et à la hauteur de sa contribution à la société, les citoyen(ne)s étaient invités à signer une carte d'appui et à déposer un dollar symbolique.

Au moment d'écrire ces lignes, le financement gouvernemental pour le projet se faisait toujours attendre et on ignorait si la mobilisation avait atteint son objectif, mais une chose est sûre, l'évènement avait suscité beaucoup d'intérêt sur les réseaux sociaux. C'est à suivre...

Rappelons que le CHSLD de Montmagny figure parmi les établissements les plus désuets au Québec et qu'il présente plusieurs limitations majeures parce qu'il est logé dans un bâtiment ancien. C'est en partie pour ces raisons que depuis l'annonce faite en 2021, le conseil municipal a adopté trois résolutions afin de réaffirmer son appui à ce projet essentiel pour la région et que cette mobilisation citoyenne a eu lieu.



La mairesse Gabrielle Brisebois déposant symboliquement son dollar pour démontrer son appui au projet.

LE PARC DE LA BASSE-BRETAGNE EST FINALISTE AU MÉRITE MUNICIPAL 2026

Parce qu'elle croyait que le réaménagement de son parc de la Basse-Bretagne se distinguait par son approche novatrice, tant sur le plan de la conception que du processus de réalisation, la Ville a déposé sa candidature au Mérite municipal 2026.

C'est donc une grande fierté pour elle que ce projet magnymontois fasse partie des 24 finalistes de ce prestigieux concours mené par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec.

Six municipalités sont dans la course au prix *Aménagement du territoire et urbanisme*, mais chez les 24 999 habitant(e)s et moins, Montmagny se mesure à Sainte-Anne-des-Lacs pour son projet d'accès à la nature au cœur du village et à Saint-Irénée pour sa promenade des Bains. Les récipiendaires seront connus le 23 avril.

Rappelons que le Mérite municipal souligne l'apport important des municipalités, groupes, personnes et organismes qui, par leur dynamisme et leur engagement, ont contribué au développement de leur communauté. Décernés tous les deux ans, ces prix permettent de mettre en lumière des projets mobilisateurs et novateurs, sources d'inspiration pour tout le Québec.



COUPES D'ARBRES AU PARC SAINT-NICOLAS

Les personnes qui fréquentent le parc Saint-Nicolas ont sans doute remarqué que le personnel municipal a coupé et abattu des arbres sur le site au cours des derniers jours.

Ces interventions étaient nécessaires en prévision des travaux de réfection de la piste multifonctionnelle planifiés ce printemps. Par ailleurs, certains arbres visés présentaient un état de santé déficient, ce qui justifiait également leur retrait afin d'assurer la sécurité de la population.

Au total, c'est une vingtaine d'arbres, principalement des érables, qui ont dû être coupés. La Ville prévoit toutefois en planter de nouveaux afin de maintenir la canopée du parc.



URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA CHASSE AUX PERMIS EST OUVERTE

Le printemps est enfin arrivé! La neige fond, les terrains se découvrent... et les idées de projets commencent à germer. Avant de sortir les outils, le Service de l'urbanisme et du développement durable propose une petite chasse aux œufs réglementaires plutôt qu'aux traditionnels cocos de Pâques, question de rappeler les essentiels à vérifier avant de commencer des travaux.



Ai-je besoin d'un permis?

Plusieurs travaux nécessitent un permis, même s'ils semblent mineurs : la construction ou l'agrandissement d'un bâtiment, l'installation ou le remplacement d'un cabanon, l'installation d'une piscine, la construction d'un patio ou d'une galerie ou toute modification extérieure (revêtement, fenêtre, toiture, etc.).



Y a-t-il des arbres à conserver?

Le printemps est aussi le moment propice aux plantations... et parfois aux coupes. Dans certains secteurs, notamment près des rives ou en zone sensible, des règles particulières peuvent s'appliquer pour la coupe d'arbres, le remblai/déblai ou les travaux en bande riveraine.



Quelle est la hauteur maximale autorisée?

La hauteur d'un bâtiment ou d'une construction accessoire est réglementée, car chaque terrain est assujéti à des marges minimales à respecter (distance à respecter entre une construction et les lignes d'un lot).

Dans le doute, il vaut mieux se renseigner avant de procéder. Un courriel à eforand@ville.montmagny.qc.ca, une visite du ville.montmagny.qc.ca/permis ou un appel au 418 248-3361, poste 2044 peut éviter bien des mauvaises surprises, des délais ou des corrections coûteuses.



DES FICHES VULGARISÉES POUR MIEUX S'Y RETROUVER

Pour faciliter la vie des citoyen(ne)s, le Service de l'urbanisme et du développement durable a créé de toutes nouvelles fiches d'information pour vulgariser ce qu'on retrouve dans les règlements municipaux les plus consultés. Évidemment, ces fiches n'ont pas la prétention de remplacer ce qui figure dans la réglementation officielle, mais peut donner une bonne idée des obligations à rencontrer selon le projet visé.

Les fiches d'information vulgarisée sont disponibles en version papier au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville ou en ligne au ville.montmagny.qc.ca/reglements.



LE MARCHÉ PUBLIC EN MODE PRÉPARATION POUR LA SAISON ESTIVALE



Les préparatifs vont bon train du côté du Marché public du centre-ville de Montmagny, qui rouvrira ses portes pour la saison estivale. À nouveau cet été, un large éventail de produits agroalimentaires frais et de créations artisanales de la région sera offert.

La Boutique du Marché sera également de retour pour mettre en vedette une belle variété de produits : bijoux, tex-

tiles, gourmandises, produits de l'érable, œuvres d'art, savons artisanaux et bien plus encore.

Les personnes souhaitant mettre leurs produits en consigne à la boutique ou participer à l'une des activités proposées sont invitées à manifester leur intérêt **avant le 22 mai** à Philippe Beaumont à pbeaumont@ville.montmagny.qc.ca ou au 418 248 3361, poste 2113.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

PARCELLES DE TERRE ET JARDINIÈRES À LOUER AUX JARDINS COMMUNAUTAIRES

En manque d'espace à la maison pour jardiner et avoir de bons légumes frais à manger cet été? Louer une parcelle de terre (complète ou partielle) ou une jardinière surélevée aux jardins communautaires pourrait être une excellente solution!

Situés à proximité du marais à Montmagny, des terrains de 22 sur 33 pieds sont disponibles pour seulement 25 \$ (labourage inclus et outils d'entretien fournis). Seize jardinières, qui sont idéales pour les personnes ayant des limitations physiques, sont aussi en location à 15 \$.

Rappelons que dans un souci d'inclusion, un sentier a été aménagé pour permettre aux personnes à mobilité réduite, tout comme aux parents ayant des enfants en poussette, d'accéder plus aisément aux espaces de jardinage. Voilà une autre action concrète en phase avec la *Politique d'égalité EDI (équité, diversité, inclusion)* adoptée en 2024 par la Ville de Montmagny.

DÉTAILS ET RÉSERVATION >

418 248-6022 ou loisirs@ville.montmagny.qc.ca



© Daniel TPhoto

MERCI À NOS BÉNÉVOLES



Du 19 au 25 avril, ce sera la Semaine de l'action bénévole et comme elle se considère extrêmement chanceuse de pouvoir compter sur plusieurs bénévoles dévoués et impliqués, la Ville de Montmagny en profitera pour en honorer quelques-uns lors d'une soirée spéciale.

Car même s'ils travaillent généralement dans l'ombre, c'est parfois important de les mettre en lumière pour leur démontrer à quel point leur apport à notre collectivité est essentiel et apprécié.

Pour découvrir les bénévoles honorés cette année, il faut visiter le ville.montmagny.qc.ca/benevoles2026 ou suivre la page [Ville de Montmagny](#) à la mi-avril.

BIENVENUE AUX BÉBÉS MAGNYMONTAIS

Chaque naissance est une petite merveille qui mérite d'être fêtée en grand! C'est pourquoi le Comité de la famille et des aîné(e)s poursuit la tradition en organisant une activité spéciale, le dimanche 17 mai, pour célébrer les bébés nés en 2025 et qui demeurent à Montmagny.

Échanges, exposant(e)s, animation, goûter et cadeaux pour souligner comme il se doit ces heureux événements sont entre autres au programme de l'activité qui aura lieu à l'Espace citoyen, de 9 h 30 à 11 h 30.

Les parents ayant accueilli un nouveau membre dans leur famille et qui sont intéressés par l'activité peuvent s'inscrire dès maintenant au ville.montmagny.qc.ca/bebe. Plus d'informations au 418 248-6022.



CAMPS ESTIVAUX

Comme plusieurs parents les attendent avec impatience, les divers camps proposés aux jeunes cet été seront annoncés au ville.montmagny.qc.ca/campsestivaux au milieu de la semaine du 20 avril. **Notons que l'inscription se fera sur la nouvelle plateforme Sport-Plus.**

Il sera possible d'y inscrire les enfants dès le jeudi 7 mai à 18 h. Attention! Les résident(e)s de Montmagny seront priorités jusqu'au 13 mai, mais les places sont limitées.



AVRIL À LA BIBLIOTHÈQUE

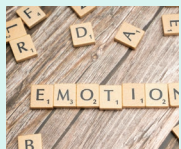
Sauf avis contraire, les activités proposées sont gratuites!



JUSQU'AU 19 AVRIL

EXPOSITION L'homme et la forêt

Si ce n'est déjà fait, il est toujours temps d'aller visiter l'exposition du « gosseux d'mémoire », Patrick Lavallée, qui amplifie et grave dans le bois ou dans des matériaux recyclés les émotions et les souvenirs.



MERCREDI 1^{ER}, 8, 15, 22 ET 29 AVRIL • 13 H
CLUB DE SCRABBLE

Les personnes passionnées de français et de jeux de lettres, débutantes ou aguerries, sont les bienvenues au club de scrabble. 8 avril : spéciale duplicate



JEUDI 2 AVRIL • 13 H 30

SOUTIEN AUX PROCHES AIDANT(E)S

Les proches aidant(e)s veillent sur une personne malade, en perte d'autonomie ou nécessitant du soutien, mais peuvent aussi avoir besoin d'être soutenus. Ce groupe propose un moment d'échange et de discussion. Inscription au 418 248-7242, poste 107.



SAMEDI 4 AVRIL • 10 H 30

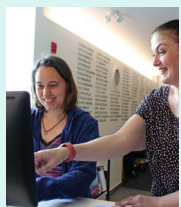
HEURE DU CONTE DESJARDINS

Activité favorisant l'éveil à la lecture et permettant aux enfants d'âge préscolaire de découvrir leurs capacités de compréhension et de création. Un bricolage supervisé suivra la lecture.



SAMEDI 4, 11, 18 ET 25 AVRIL • 13 H
CLUB D'ÉCHECS

Peu importe leur niveau de jeu, les adeptes d'échecs sont invités à joindre ce club où la discipline, la créativité et la réflexion stratégique sont au rendez-vous.



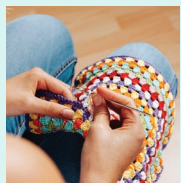
MARDI 7 AVRIL • 13 H 30 ET 18 H
INITIATION AUX SERVICES EN LIGNE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Formations en ligne, jeux d'évasion et livres numériques font partie du vaste univers numérique accessible via la Bibliothèque que ces ateliers permettent de découvrir facilement.



SAMEDI 11 AVRIL • 10 H
LE TRAVAIL INVISIBLE

Le travail non rémunéré, dit « invisible », soutient familles, communautés et économie. Majoritaire assumé par les femmes, il demeure sous-évalué. Apprenez-en plus sur le sujet avec Marie-Pier Bernard Pelletier grâce à l'AFEAS de Montmagny.



DIMANCHE 12 AVRIL • 10 H
RENCONTRE ARTISANE

Moment de création collectif permettant d'avancer un projet personnel (tricot, crochet, macramé, tissage, broderie, etc.) tout en profitant de la présence et de l'expérience des autres participant(e)s.



MARDI 14 AVRIL • 18 H 30
COMPRENDRE L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE

L'identité numérique est l'image qu'on se fait d'une personne à partir des informations et des traces qu'elle laisse en ligne. Cette conférence démystifie ce concept et propose des conseils concrets pour mieux comprendre et gérer sa présence sur Internet.



JEUDI 16 AVRIL • 18 H

BRISER LE SILENCE

Policier ayant quitté la profession avec un trouble de stress post-traumatique, Stéphane Arsenault a réussi à se rétablir et a écrit un livre autobiographique sur son processus de guérison. Lors de cette rencontre, il présentera son livre, « Briser le silence », et discutera de son parcours.



SAMEDI 18 AVRIL • 10 H 30

MON MOMENT MAGIQUE EN DUO

En duo, parents et enfants de 4 à 12 ans sont invités à partager un temps de jeu et de détente pour renforcer leurs liens. Inscription au 418 248-4856, poste 2804.



DIMANCHE 19 AVRIL • 10 H

MISSION DÉCOUVERTE DE L'UNIVERS

Explora Ciel offre aux 8 ans et plus de découvrir la faune cosmique à travers théorie, exercices pratiques et échanges. L'activité permet d'explorer constellations, Soleil, Lune et planètes avec des observations extérieures.



DIMANCHE 19 AVRIL • 13 H

RENCONTRE AVEC PATRICK LAVALLÉE

Dans le cadre de son exposition « L'homme et la forêt », l'artiste Patrick Lavallée invite les personnes intéressées par son univers fantaisiste à venir le rencontrer.



DÈS LE 21 AVRIL

EXPOSITION Ouvertures sur le monde

Photographe globetrotteur, Denis Giroux cherche le point de vue inhabituel, l'angle insolite qui transforme le sujet et suscite l'interrogation. Il invite le public à voir ce qu'il y a de l'autre côté, à explorer le mystère au-delà de l'image.



JEUDI 23 AVRIL • 18 H

VEILLE DE PÉDAGO - SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Dans une ambiance chaleureuse et un peu compétitive, on profite de la veille de cette journée pédagogique pour jouer à des jeux de société.



SAMEDI 25 AVRIL AVEC PIER-LUC CÔTÉ
• 10 H 30 > EXPLORER LA PLANÈTE

Le globetrotteur présente ses coups de cœur de voyage et les histoires les plus extraordinaires qu'il a vécues au Japon et au Népal, en passant par la Mongolie et la Polynésie française.

• 13 H 30 > CONFÉRENCE SUR LE JAPON

Pierre-Luc Côté raconte ses aventures au Japon, entre la frénésie de Tokyo et les temples de Kyoto, de Nara et de Koyasan, son ascension du mont Fuji et sa visite d'Hiroshima. Il évoque aussi ses rencontres avec moines, cosplayers, geishas et sumos.



Inscription obligatoire au 418 248-4856, poste 2804 ou à ccouture@ville.montmagny.qc.ca.



MARDI 28 AVRIL • 19 H

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Les personnes abonnées à la bibliothèque ET résidant à Montmagny sont invitées à l'assemblée générale annuelle de l'organisation. Deux sièges au conseil d'administration seront en élection.

Consultez régulièrement le calendrier des événements en ligne et les pages [f](#) et [i](#) puisque des activités pourraient s'ajouter.

SOUS LES PROJECTEURS

AVRIL AUX ARTS DE LA SCÈNE

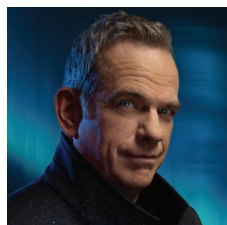
Le monde n'a jamais eu autant besoin de rire, pas vrai? Après avoir fait rigoler des milliers de gens à travers la francophonie, l'humoriste Anthony Kavanagh se fait donc une joie de revenir au Québec pour nous faire passer du bon temps, le vendredi 3 avril à Montmagny.

De son côté, Garou avait des choses à dire. Il a donc fait paraître en avril dernier *Un meilleur lendemain*, son tout premier album à titre d'auteur-compositeur, et sera chez nous le samedi 18 avril pour le présenter.

Le 28 avril à 9 h 30, les enfants de 2 à 5 ans sont invités à assister à *Petit voilier*, un spectacle démontrant l'importance de recycler par l'entremise de Murielle, qui doit sortir l'immense pyramide d'ordures et y arrivera grâce à son imagination.

Lancement de saison 26-27

Envie de découvrir les artistes qui s'arrêteront à Montmagny en 2026-2027 et d'assister à quelques prestations? La saison sera officiellement lancée le mardi 21 avril, à 19 h, à la salle Edwin-Bélanger. Billets en vente au coût de 10 \$ à compter du 7 avril. Les profits seront versés au projet de la nouvelle salle de spectacle.



À VENIR AUX ADLS

ANTHONY KAVANAGH	3 avril 20 h (EB)
MARC DUPRÉ	4 avril 20 h (EB)
PHILIPPE LAPRISE	10 avril 20 h (PA) COMPLET
SAM VIGNEAULT	16 avril 20 h (CC)
GAROU	18 avril 20 h (EB)
LES AVENTURIERS VOYAGEURS <i>Les Pyrénées</i>	19 avril 13 h 30 (PA) 20 avril 19 h 30 (PA)
ANGEL FORREST	24 avril 20 h (CC)
MEHDI BOUSAIDAN	25 avril 20 h (PA)
PETIT VOILIER	28 avril 9 h 30 (PA)

EB : Edwin-Bélanger
PA : Salle Promutuel Assurance
CC : Cabaret Cogeco

Programmation
complète au adls.ca



PLACE AUX ORGANISMES

PRÉVENIR LES CHUTES CHEZ LES PERSONNES ÂÎNÉES : POUR VIVRE EN TOUTE CONFIANCE



Avec l'âge, les risques de chute augmentent : un sol glissant, un tapis mal fixé, une lumière trop faible... Parfois, c'est simplement un moment d'inattention ou un vertige. Pourtant, une chute peut avoir de lourdes conséquences sur la santé et l'autonomie.

Heureusement, il existe des gestes simples pour les prévenir. On peut adapter son logement en installant des barres d'appui, en sécurisant la salle de bain, en retirant les obstacles au sol et en améliorant l'éclairage. Des outils comme les aides à la marche ou les dispositifs d'alerte peuvent aussi rassurer et protéger.

Et si une chute survient, il est important de rester calme. Se tourner sur le côté, s'appuyer sur les genoux, puis se relever doucement. Si cela est trop difficile, il ne faut pas hésiter à appeler à l'aide.

Les Veilleurs du Centre d'action bénévole des MRC de Montmagny et de L'Islet offrent écoute, conseils et soutien pour améliorer la sécurité des personnes âgées au quotidien. Ils jouent un rôle clé en coordonnant les services nécessaires pour favoriser le maintien à domicile en toute sécurité.

On peut joindre le travailleur de milieu de Montmagny, Steve Gobeil, au 418 248-7242, poste 106.

TROUVEZ TOUTE L'INFORMATION!

ville.montmagny.qc.ca



10 ANS POUR LE SOUPER DU PARTAGE

Devenu un véritable mouvement collectif au bénéfice des jeunes de la région, le Souper du partage, organisé par la fondation Les Enfants d'cœur, en sera à sa 10^e édition et se tiendra le samedi 25 avril dès 17 h, à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault.

Ce qui a débuté comme une initiative citoyenne portée par Francis Fréchette et Frédéric Ouellet est devenu au fil des ans un véritable pilier régional. Depuis 2014, plus de 451 000 \$ ont été remis aux écoles et organismes du milieu, dont 127 000 \$ découlent uniquement du souper spaghetti!

L'édition 2025 ayant généré plus de 23 000 \$ grâce aux 1434 billets vendus, l'objectif est d'en vendre 1700 pour marquer les 10 ans de l'événement-bénéfice! Les billets sont disponibles au coût de 12 \$ (gratuit pour les 6 ans et moins) chez Thibault GM, OK Pneus André Ouellet, V02GYM et à la boutique Double pas.

SÉANCE DU CONSEIL

PRINCIPALES RÉOLUTIONS | SÉANCE ORDINAIRE DU 16 FÉVRIER 2026

L'ordre du jour des séances du conseil municipal est disponible, sur le site Internet de la Ville, et le contenu intégral des séances publiques (procès-verbaux et vidéos) est mis en ligne dans les jours suivant la séance au ville.montmagny.qc.ca/seances.

LISTE DES DIFFÉRENTS DOCUMENTS DÉPOSÉS

- Dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme en date du 27 janvier 2026
- Dépôt du certificat des personnes habiles à voter sur le Règlement 1209-1 modifiant le Règlement 1209 créant une réserve financière pour pourvoir aux dépenses entourant la captation et le traitement des eaux usées de la Ville

INFORMATIONS CONCERNANT DES TRAVAUX ET DES CONTRATS

- Adjudications de contrats : Location de machinerie lourde | Fourniture de matériaux granulaires et de remblai | Services professionnels — Contrôle de qualité par un laboratoire d'essai | Réfection du poste de pompage Ste-Brigitte
- Reconduction de contrat | Fourniture de polychlorure d'aluminium liquide (PAX-XL6) — Année 2026

CONTRIBUTIONS DIVERSES

- Versement de la subvention annuelle 2026 au Carrefour mondial de l'accordéon totalisant 107 000 \$
- Versement de subvention au Club de Natation | Utilisation de la piscine Guylaine Cloutier — Automne 2025 totalisant 6 771,60 \$

MOUVEMENT DE PERSONNEL

- Engagement au poste col blanc de « Technicien(ne) en santé et sécurité », soit Katherine Pelletier

ENTENTES, POLITIQUES ET DIRECTIVES

- Autorisation de signature | Entente relative à la délégation de gestion de la section aquatique du Complexe sportif de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault

DIVERS

- Appui au projet de la Maison des aînés
- Appui à l'Union des municipalités du Québec | Abolition du Programme de l'expérience québécoise et restrictions au Programme des travailleurs étrangers temporaires

- Déclaration d'intention de compétences de la MRC | Milieu hydrique et inondations
- Programme de décarbonation et d'amélioration de la performance énergétique Éco Énergie 360 de la Fédération québécoise des municipalités
- Autorisation de dépôt d'une demande au ministère des Transports du Québec | Servitude de nonaccès
- Adoption des règles constitutives | Comité consultatif en développement touristique
- Nomination d'une personne-ressource au Conseil de la culture de Chaudière-Appalaches, soit le coordonnateur culturel et touristique, Patrick Morency

PROCESSUS RÉGLEMENTAIRES : Avis de motion et adoption de règlements (rendez-vous au ville.montmagny.qc.ca/avis pour surveiller leur entrée en vigueur)

- Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement amendant le Règlement 1310 établissant un programme d'aide financière pour l'acquisition de couches réutilisables et de produits d'hygiène durables
- Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement décrétant une dépense et un emprunt de 215 500 \$ pour des travaux de réfection des bordures, de la structure de la chaussée, des accessoires de voirie et du pavage de la rue Gendron
- Avis de motion ET Résolution d'adoption d'un premier projet de règlement modifiant le Règlement de zonage 1100 afin d'autoriser l'usage « Récréation commerciale intérieure » dans la zone CcM-29 et de modifier la définition de l'usage des articles 4.6.2.2 et 4.6.2.10
- Avis de motion ET Résolution d'adoption d'un premier projet de règlement amendant le Règlement de zonage 1100 afin d'autoriser l'usage « Restauration » dans la zone CcM-4
- Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement décrétant une dépense et un emprunt de 2 205 000 \$ pour la réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire, et le pavage de la rue St-Jean-Baptiste Ouest

HÔTEL DE VILLE

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi 8 h à 12 h

Les consultations sur rendez-vous avec le personnel municipal peuvent avoir lieu en dehors de ces heures.

143, rue St-Jean-Baptiste Est | 418 248-3361
ville.montmagny.qc.ca     

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

L Fermé **M** 10 h à 20 h **M** 10 h à 17 h **J** 9 h à 17 h
V 10 h à 17 h **S** 10 h à 16 h **D** 10 h à 14 h

138, rue St-Jean-Baptiste Est | 418 248-4856
bibliothequedemontmagny.com  

PARC SAINT-NICOLAS

OUVERT TOUS LES JOURS DE 7 H À 23 H

Randonnée, disc-golf, pickleball et autres activités disponibles selon les conditions météorologiques

Bloc sanitaire ouvert de 8 h à 18 h

135, rue St-Nicolas | 418 248-6022

PARC RÉCRÉATIF

L'ouverture du parc Récréatif pour la saison estivale est prévue à la mi-mai.

11, avenue de la Fabrique | 418 248-6022

PISCINE MUNICIPALE GUYLAINE-CLOUTIER



JUSQU'AU 14 JUIN

Fermé le dimanche 5 avril (Pâques)

BAINS NAGE SEULEMENT

Lundi et mercredi 19 h 30 à 21 h
Mardi, mercredi et jeudi 12 h à 13 h
Dimanche 7 h 45 à 8 h 45

Lundi 13 avril **NOUVEAU!** 16 h à 17 h 45
Lundi 27 avril **NOUVEAU!** 16 h à 17 h 45

BAINS FAMILIAUX

Samedi 13 h 30 à 15 h
Dimanche 12 h 30 à 14 h

BAINS MIXTES (avec 2 couloirs de nage)

Lundi et vendredi 12 h à 13 h
Dimanche 16 h 30 à 17 h 30

Coût : 2 \$ enfant de 1 à 17 ans, étudiant(e)
ou membre de l'âge d'or (carte obligatoire)
3 \$ adulte | Gratuit avec la carte-loisirs

Procurez-vous la carte Passe-o-bain à la piscine au coût de 40 \$ vous donnant droit à 16 entrées.

Remarques :

- Les enfants de 11 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.
- Tous les enfants de 8 ans et moins doivent être à portée de main d'une personne de 16 ans et plus en tout temps.
- Les participant(e)s doivent avoir quitté les vestiaires 15 minutes après le bain.
- Le casque de bain et la douche savonneuse sont obligatoires.
- Les bottes, souliers et sandales d'extérieur ne sont pas tolérés dans les vestiaires.
- L'utilisation du téléphone cellulaire est interdite dans l'enceinte de la piscine.

151, boulevard Taché Est | 418 248-6022

ARÉNA



Voir calendrier à la page 12

PATINAGE LIBRE > JUSQU'AU 26 AVRIL

2 \$ par personne ou gratuit avec la carte-loisirs

HOCKEY LIBRE > JUSQU'AU 24 AVRIL

5 \$ par joueur(-euse)

15 ans et plus : Équipement complet requis.

21, avenue Ste-Brigitte Nord | 418 248-5995 • 418 248-6022



SENTIERS URBAINS multisports











PISCINE, ARÉNA, PARCS...

L'horaire des infrastructures récréatives change au rythme des saisons et des réservations!

Il vaut mieux vérifier avant de s'y présenter!

ville.montmagny.qc.ca/horaires



AVRIL 2026

Pour connaître les horaires des infrastructures de loisirs, visitez le ville.montmagny.qc.ca/horaires

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
 JOYEUSES PÂQUES ARÉNA Patinage libre 18 h à 19 h 20	EXPOSITIONS À LA BIBLIOTHÈQUE • JUSQU'AU 19 AVRIL <i>L'homme et la forêt</i> de Patrick Lavallée • DÈS LE 21 AVRIL <i>Ouvertures sur le monde</i> de Denis Giroux		ARÉNA Patinage libre 11 h 45 à 13 h 15 BIBLIOTHÈQUE Club de scrabble 13 h	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20 BIBLIOTHÈQUE Soutien aux proches aidant(e)s 13 h 30	ARÉNA Hockey libre (15 ans et +) 13 h 30 à 14 h 50	BIBLIOTHÈQUE • Heure du conte Desjardins 10 h 30 • Club d'échecs 13 h ARÉNA Patinage libre 18 h 30 à 19 h 50
	Collectes des bacs bleus et bruns reportées au mardi 7 avril ARÉNA Hockey libre (15 ans et +) 13 h 30 à 14 h 50	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20 BIBLIOTHÈQUE Initiation aux services en ligne de la bibliothèque 13 h 30 et 18 h	ARÉNA Patinage libre 11 h 45 à 13 h 15 BIBLIOTHÈQUE Club de scrabble 13 h <i>Spéciale duplicate</i>	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20	ARÉNA Hockey libre (15 ans et +) 13 h 30 à 14 h 50	BIBLIOTHÈQUE • Le travail invisible 10 h • Club d'échecs 13 h ARÉNA Patinage libre 18 h 30 à 19 h 50
BIBLIOTHÈQUE Rencontre artisanale 10 h ARÉNA Patinage libre 18 h à 19 h 20	ARÉNA Hockey libre (15 ans et +) 13 h 30 à 14 h 50	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20 BIBLIOTHÈQUE Comprendre l'identité numérique 18 h 30	ARÉNA Patinage libre 11 h 45 à 13 h 15 BIBLIOTHÈQUE Club de scrabble 13 h	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20 BIBLIOTHÈQUE Briser le silence 18 h	ARÉNA Hockey libre (15 ans et +) 13 h 30 à 14 h 50	BIBLIOTHÈQUE • Mon moment magique en duo 10 h 30 • Club d'échecs 13 h
SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE BIBLIOTHÈQUE • Mission découverte de l'Univers 10 h • Rencontre avec l'artiste Patrick Lavallée 13 h ARÉNA Patinage libre 18 h à 19 h 20	ARÉNA Hockey libre (15 ans et +) 13 h 30 à 14 h 50 HÔTEL DE VILLE Séance du conseil municipal 19 h	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20	ARÉNA Patinage libre 11 h 45 à 13 h 15 BIBLIOTHÈQUE Club de scrabble 13 h	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20 BIBLIOTHÈQUE Veille de pédagogie - soirée jeux de société 18 h	ARÉNA Hockey libre (15 ans et +) 13 h 30 à 14 h 50	BIBLIOTHÈQUE • Explorer la planète avec Pier-Luc 10 h 30 • Club d'échecs 13 h • Japon : voyage dans le temps et l'insolite 13 h 30
ARÉNA Patinage libre 18 h à 19 h 20		BIBLIOTHÈQUE Assemblée générale annuelle de la Corporation de la bibliothèque municipale 19 h	BIBLIOTHÈQUE Club de scrabble 13 h	ESPACE CITOYEN Hommage aux bénévoles 19 h (sur invitation)		

BAC VERT
 BAC BLEU
 BAC BRUN
 ENCOMBRANTS

Arts de la Scène
 horaire au adls.ca

OPÉRATION DÉNEIGEMENT

1^{er} novembre au 15 avril

VÉRIFIEZ AVANT DE VOUS STATIONNER
418 248-1740 après 17 h

Si votre véhicule a été remorqué,
 contactez Addict remorquage au 418 234-3461

ÉCOCENTRE DU GOLF

550, chemin du Golf
 418 248-3323

OUVERT DE 7 H À 15 H
DU LUNDI AU VENDREDI
 DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 30 AVRIL



TARIFICATION EN VIGUEUR
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION SEULEMENT

Moins de 250 kg/année
 2 visites à l'écocentre incluses

GRATUIT*

250 kg et plus/année

0,10 \$/kg

3^e visite et plus à l'écocentre

20 \$/visite

*Présentation du compte de taxes de l'année courante obligatoire.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Urgence Feu - Police - Ambulance	911
Info-santé	811
Centre antipoison	1 800 463-5060
Info ressources sociocommunautaires	211
Tel-Écoute	1 877 559-4095
Hôpital de Montmagny	418 248-0630
CLSC et CHSLD	418 248-2572
VILLE DE MONTMAGNY	418 248-3361
Ligne d'informations municipales	418 248-1740
Aréna	418 248-5995 418 248-6022
Piscine municipale Guylaine-Cloutier	418 248-6022
Pavillon communautaire Espace citoyen	418 248-3361, poste 2701
Parc Récréatif	418 248-6022
Transport collectif et adapté de la MRC de Montmagny	418 248-0445

URGENCE DÉTRESSE 1 866 APPELLE (1 866 277-3553)
 Pour toute urgence suicidaire, crise ou situation de détresse